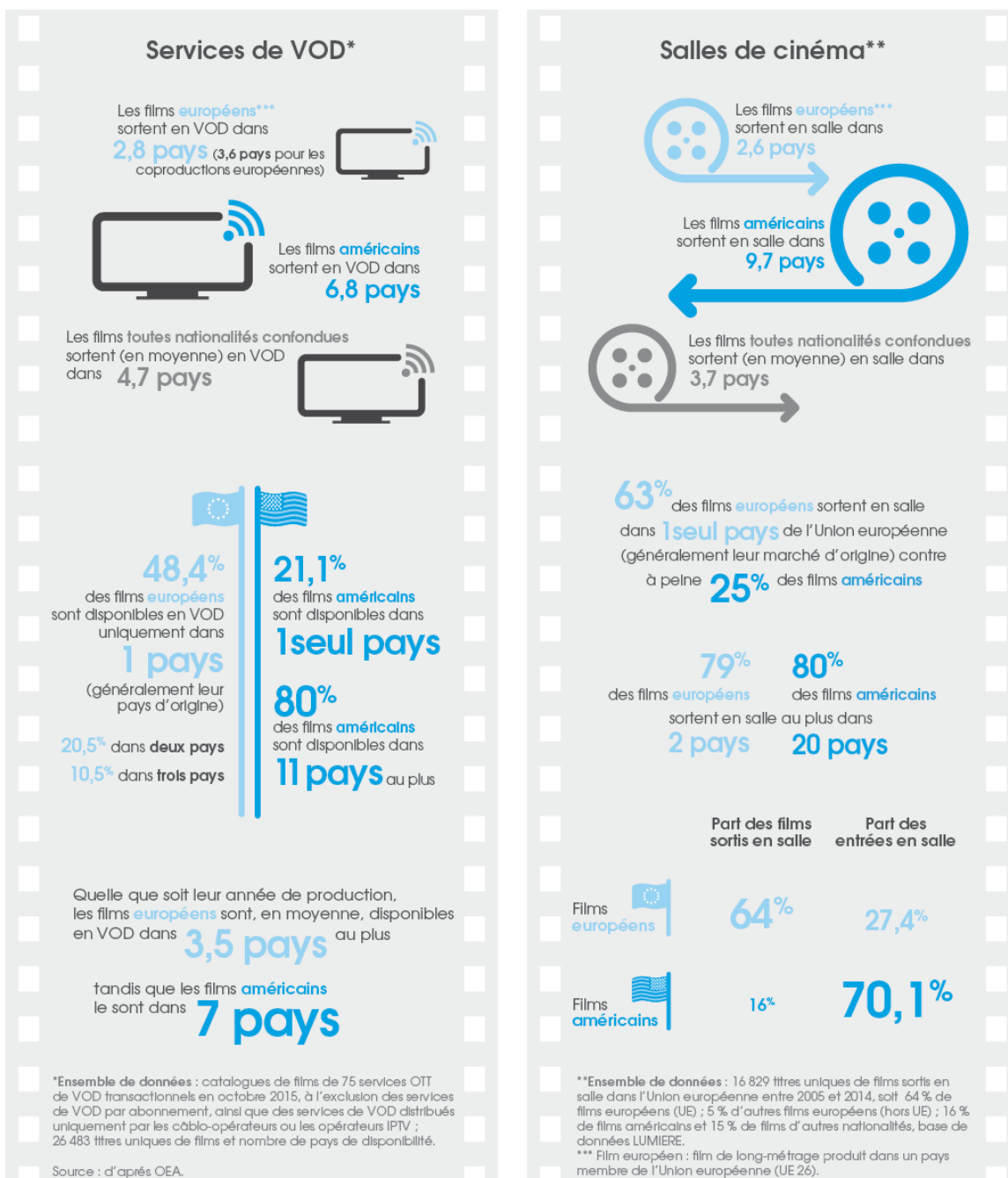


Offre cinématographique au sein de l'Union européenne : vidéo à la demande vs exploitation en salle

written by Françoise Laugée | 23 novembre 2016



Au sein de l'Union européenne, les services de vidéo à la demande ne favorisent pas une meilleure exposition des films européens (UE) que les salles de cinéma.

Sur l'ensemble des films européens (10 828) sortis dans les salles de cinéma de l'Union européenne entre 2005 et 2014, à peine la moitié (47 %) est disponible sur au moins l'un des 75 services de *VOD* (vidéo à la demande) étudiés. En revanche, la quasi-totalité (87 %) des films américains exploités dans les salles européennes est également proposée dans les catalogues de *VOD*. Contrairement aux films américains et aux films internationaux, la distribution des films européens en *VOD* dans un pays donné serait liée à leur sortie en salle, selon les données dont dispose l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Ce constat vaut particulièrement pour les films de fiction – européens, européens hors UE ou internationaux – pour lesquels le nombre de pays de sortie en *VOD* serait en rapport avec leur sortie en salle. Cette corrélation n'existerait pas pour les films de fiction américains.

Source :

Comment les films circulent-ils sur les services de *VOD* et dans les salles de cinéma de l'Union européenne ? Une analyse comparative, Christian Grece, publication de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, www.obs.coe.int, mai 2016.